



l'Écho Citoyen

LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE SAUSSAN



photo: Frédérique TARDY



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Frédérique TARDY,
Conseillère municipale,
Chargée de la Communication
et de la Presse

RÉDACTION

Associations et Mairie de Saussan

CRÉDIT PHOTOS

Associations, Mairie de Saussan
et les amis photographes.
Photo de couverture Frédérique
TARDY

COMITÉ DE RELECTURE

Joël VERA, Maire de Saussan,
Frédérique TARDY, Déléguée
au Maire en charge de la
Communication et de la Presse,
Françoise SAUREL et
Elodie PARGUEL, Conseillères
Municipales,
Jocelyne CAVALIE, Secrétaire
de Mairie

DIFFUSION

Mairie de Saussan

CONCEPTION / RÉALISATION

LPJ Hippocampe

Imprimé à 800 exemplaires.

SOMMAIRE

ÉDITO 3

ACTUALITÉS 4

• Commission Finances	4
• Commission Enfance, Jeunesse & Sport	8
• Commission Urbanisme & Travaux	10
• Commission Culture et Patrimoine	12
• Commission Agriculture et Environnement	14
• Actions Sociales & Solidaires	15
• Eau du Bas Languedoc	16
• L'ALSH La Galinette	17
• La Maison des Jeunes	18
• Police Municipale	20
• Les Services Techniques	21
• Moustique-tigre La lutte continue	22
• État Civil	24

RÉTROSPECTIVE 25

VIE ASSOCIATIVE 26

• Les Amis Photographes	26
• Comité des Fêtes	27
• Internote	27
• D'Aici D'Alai	28
• Crèche Plume et Bulle	28
• Le Chant de la Mosson	29
• Bibliothèque Municipale	30
• Tambourin	30
• Foyer Rural	31
• Tennis Club	31
• Canicross	32
• Totem Coucaïrous	33

AGENDA 34

VIE PRATIQUE 36

Chères Saussannaises, chers Saussannais,

Une période difficile et contraignante, imposée par la pandémie s'estompe et nous permet de reprendre une vie normale.

Moments de partage, de convivialité, de liberté s'inscrivent dans l'agenda de cette année.

Un évènement, faisant écho à des moments dramatiques de notre histoire, censés être les derniers, vient un peu ternir notre enthousiasme. La guerre fait rage sur le continent Européen. La Russie agresse et envahit l'Ukraine pour lui imposer son régime totalitariste et autoritariste. Un conflit aux cruelles dérives qui tend à asservir un peuple jusqu'alors libre et démocratique. Un pays agressé, condamné à un destin funeste, par celui même qui, dans le cadre du mémorandum de Budapest de 1994, devait garantir sa sécurité, son autonomie politique et son intégrité territoriale.

Face à cet évènement tragique, Saussan s'est jointe à l'Association des Maires de France et à la Protection Civile pour appeler à la solidarité nationale afin de soutenir la population Ukrainienne.

Sensible à cette situation tragique et aux drames humains que la guerre engendre, la municipalité et le C.C.A.S ont apporté solidairement une aide financière de 5 000 € chacun.

Merci à tous nos concitoyens pour l'organisation des collectes. Nous pouvons nous féliciter pour notre mobilisation, notre générosité et notre solidarité.

Le 14 avril 2022, le conseil municipal a voté le budget de cette année à la majorité des voix exprimées (3 voix contre). La maîtrise et la rigueur de notre gestion nous permettent de financer nos travaux et nos investissements. Si l'Etat a revalorisé les bases cadastrales du foncier bâti et non bâti, les taux communaux n'ont pas augmenté.

Outre les projets d'amélioration de nos voiries et de nos bâtiments communaux, deux projets prioritaires pour l'enfance et la petite enfance sont aussi engagés :

* L'extension de l'école élémentaire par la création d'une classe supplémentaire

* La construction de la nouvelle crèche.

Espérons que la trêve que nous accorde la pandémie perdure et ne vienne pas compromettre un été qui s'annonce chaud, convivial et festif.

► HOMMAGE À MARIE-FRANCE MARX

• Dans les années 1960, le village évolue, de gros équipements sont réalisés dont les réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement. Un nouveau lotissement voit le jour.

• Une secrétaire de mairie devient alors indispensable, à temps plein, pour assurer les tâches courantes municipales.

• C'est en 1964 que monsieur PRUNET, maire de la commune, engage Marie-France, 19 ans, pour assumer ce poste.

• C'est sa propre machine à écrire, sur laquelle elle a appris la dactylographie, qui équipe alors le secrétariat de mairie. Dans les années 1970, c'est l'arrivée du premier photocopieur puis, dans les années 1990, le premier ordinateur.

• Jusqu'en 1982 elle assure la double fonction mairie et poste.

• Pendant 38 ans de bons et loyaux services, aux municipalités successives et à ses concitoyens, elle ne ménage jamais son investissement et reste une professionnelle rigoureuse.

• En 2002, elle prend sa retraite, bien méritée, pour se consacrer pleinement à sa tâche de mamie.

• Le 17 janvier 2003, ils sont nombreux à venir au centre culturel lui témoigner leur reconnaissance lors de sa cérémonie de départ.

• Inépuisable, toujours prête à servir la commune, elle est élue en 2008 conseillère municipale et collecte le plus grand nombre de suffrages de la liste lors de ces élections.

• C'est dans ce mandat 2008/2014 que j'ai eu le plaisir d'œuvrer à ses côtés.

• Marie-France s'est éteinte à l'aube de son 76^{ème} printemps le 13 avril 2022.

• C'est avec beaucoup de tristesse et de compassion que je réitère en mon nom, en celui du conseil municipal et des agents municipaux nos plus sincères condoléances, à son fils Frédéric, à Marine sa petite-fille, à ses proches, pour leur témoigner notre entier soutien dans ce moment douloureux.

**Je vous souhaite à tous
une bonne lecture !**

Le Maire, **Joël VERA**



COMMISSION FINANCES

Membres : Joël VERA, Muriel GANGA, Frédérique TARDY, Rose-Marie RISSO et Silvain LANDIER

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

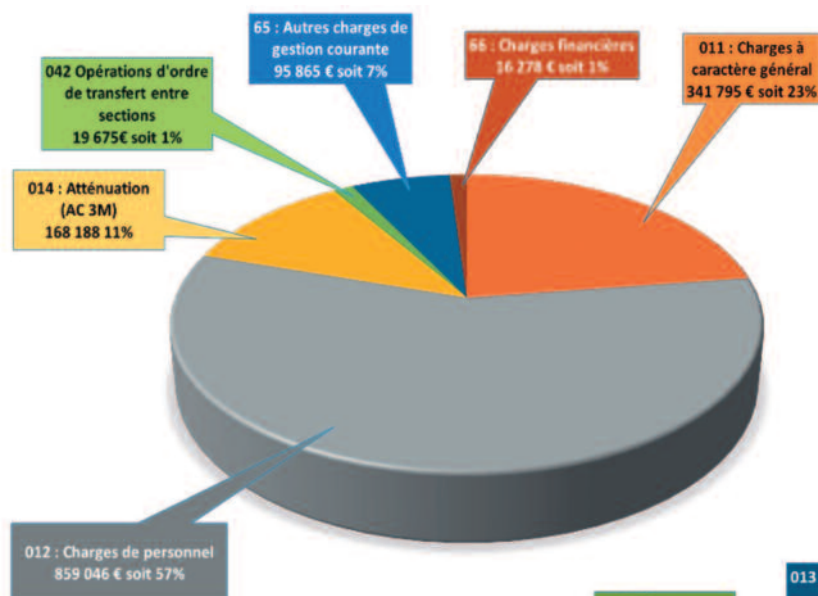
(Approuvé en conseil municipal du 14/04/2022)

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES – ANNEE 2021

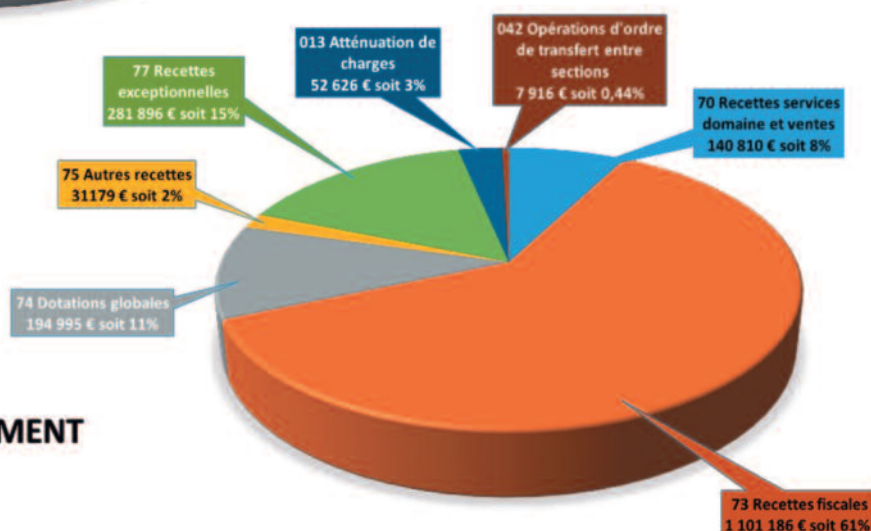
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 450 585,06	2 628 909,76	4 079 494,82
Titres de recettes émis (b)	151 927,51	1 816 753,39	1 968 680,90
Réductions de titres (c)	-	6 143,64	6 143,64
Recettes nettes (d= b-c)	151 927,51		1 962 537,26
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 450 585,06	2 628 909,76	4 079 494,82
Mandats émis (f)	613 628,96	1 505 621,33	2 119 250,29
Annulation de mandats (g)	-	4 465,16	4 465,16
Dépenses nettes (h= f-g)	613 628,96	1 501 156,17	2 114 785,13
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent (d-h)		309 453,58	
Déficit (h-d)	- 461 701,45		- 152 247,87

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2021

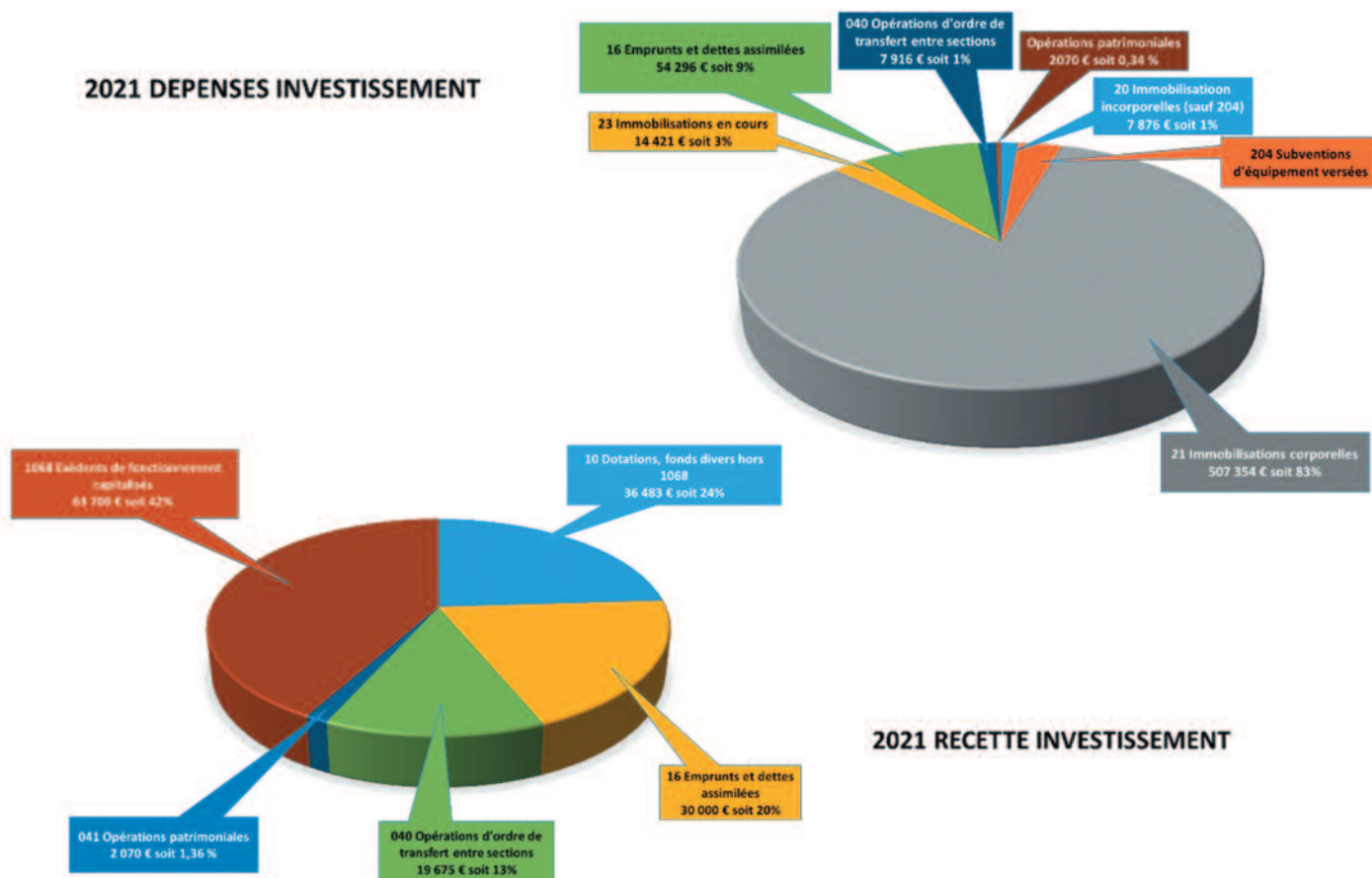
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTAT PAR OPERATIONS D'ORDRE NON BUDGETAIRES	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
1) Budget principal					
Investissement	-63 700,30	-	-461 701,45	-	-525 401,75
Fonctionnement	1 040 341,61	-63 700,30	309 453,68	-	1 286 094,99
TOTAL 1	976 641,31	-63 700,30	-152 247,87	-	760 693,14
2) Budget des services à caractère administratif					
TOTAL 2	-	-	-	-	-
2) Budget des services à caractère industriels et					
TOTAL 3	-	-	-	-	-
TOTAL 1+2+3	976 641,31	-63 700,00	-152 247,87		760 693,14



2021 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



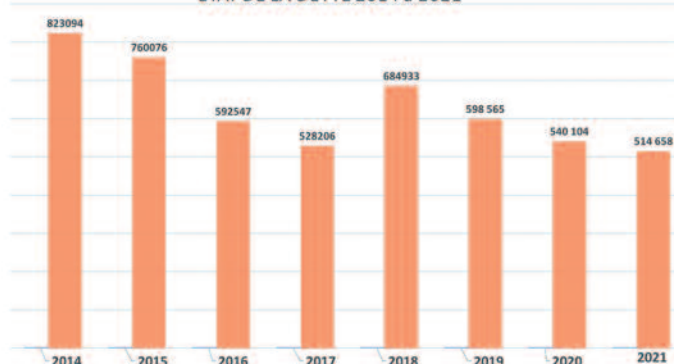
2021 DEPENSES INVESTISSEMENT



EVOLUTION DU CAPITAL DE LA DETTE FINANCIERE

Date souscription	Valeur nominale	Date fin	Capital restant dû au 31/12/2021	Remboursement Capital + intérêts 2021
22/11/2006	50 000	01/06/2021	0	4 473
24/02/2021	30 000	26/01/2026	25 536	4 546
30/04/2009	95 000	30/07/2034	61 057	6 486
27/11/2009	35 000	27/11/2034	22 621	2 266
30/06/2010	125 000	30/06/2035	82 087	7 850
24/05/2011	130 000	15/10/2026	52 431	11 654
09/10/2012	84 000	31/12/2027	41 748	7 675
15/10/2013	100 000	28/02/2024	54 383	8 995
19/01/2010	36 000	01/03/2026	18 000	3 600
26/09/2017	199 000	26/04/2033	156 795	14 991
2021	834 000		514 658	72 536

ETAT DE LA DETTE 2014 à 2021

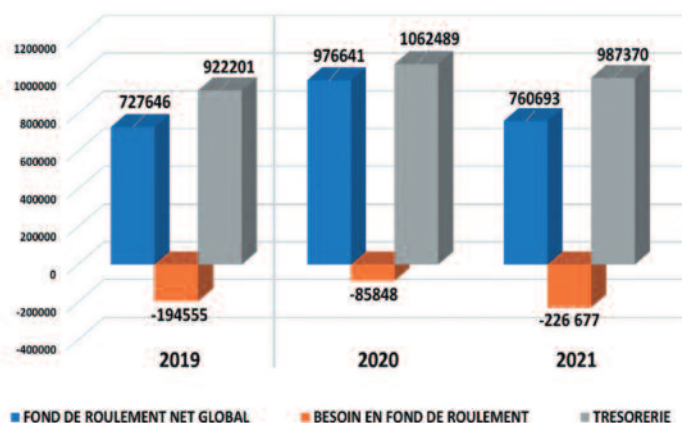


BILAN 2021

ACTIF	PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE BRUT 6 532 357	RESSOURCES PROPRES 6 766 662	FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL "FDR" 760 693
ACTIF CIRCULANT 7 670	DETTES FINANCIERES 750 080	BESOIN EN FOND DE ROULEMENT "BFR" -226 677
	PASSIF CIRCULANT 234 347	

TRESORERIE = FDR-BFR = 987 370

EVOLUTION DES ELEMENTS DU BILAN



BUDGET PRIMITIF 2022

(Approuvé en conseil municipal du 14/04/2022)

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTAT PAR OPERATIONS D'ORDRE NON BUDGETAIRES	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
1) Budget principal					
Investissement	-63 700,30	-	-461 701,45	-	-525 401,75
Fonctionnement	1 040 341,61	-63 700,30	309 453,68	-	1 286 094,99
TOTAL 1	976 641,31	-63 700,30	-152 247,87	-	760 693,14
2) Budget des services à caractère administratif					
TOTAL 2	-	-	-	-	-
2) Budget des services à caractère industriels et					
TOTAL 3	-	-	-	-	-
TOTAL 1+2+3	976 641,31	-63 700,00	-152 247,87		760 693,14

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

REPORTS 2021 :
 Pour rappel : Déficit reporté de la section investissement de l'année antérieure (2021) : - 461 701 €
 Pour rappel : Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure (2021) : 309 454 €

SOLDES D'EXECUTION 2022
 Un solde d'exécution de la section d'investissement de : - 525 402 €
 Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 1 286 095 €

RESTENT A REALISER 2022 : 358 500 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section.

COMPTE 1068
 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 525 402 €

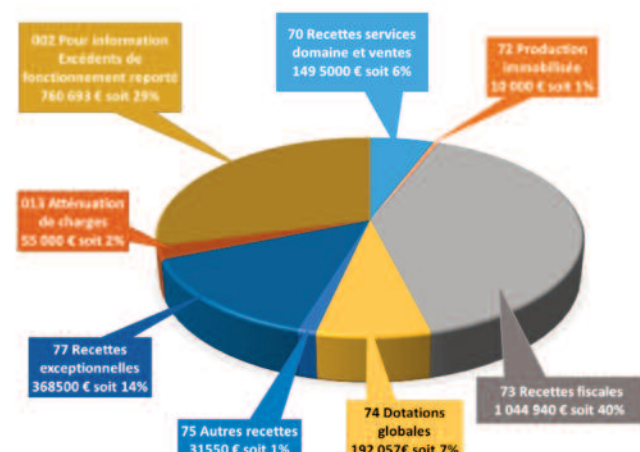
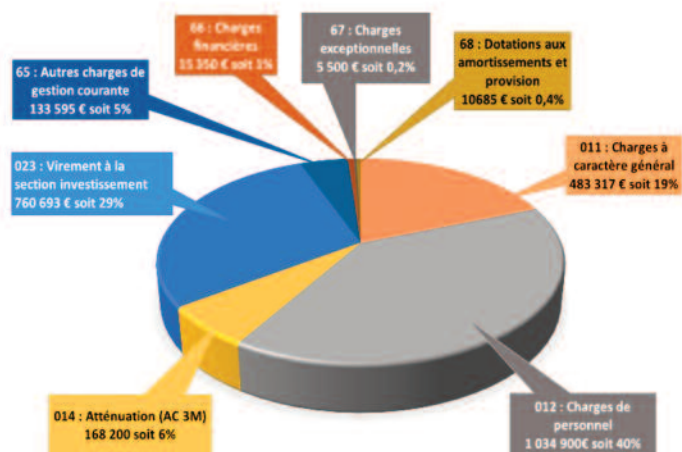
LIGNE 002
 Excédent du résultat de clôture reporté (R002) : 760 693 €

REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2022

CHAPITRES EN K€	REALISE 2021	BP 2022
011 : Charges à caractère général	336 203	483 317
012 : Charges de personnel	859 046	1 034 900
014 : Atténuation (AC 3M)	168 188	168 200
023 : Virement à la section investissement	0	760 693
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 675	0
65 : Autres charges de gestion courante	95 865	133 595
66 : Charges financières	16 278	15 350
67 : Charges exceptionnelles	310	5 500
68 : Dotations aux amortissements et provision	0	10 685
TOTAL CHARGES	1 495 565	2 612 240

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2022

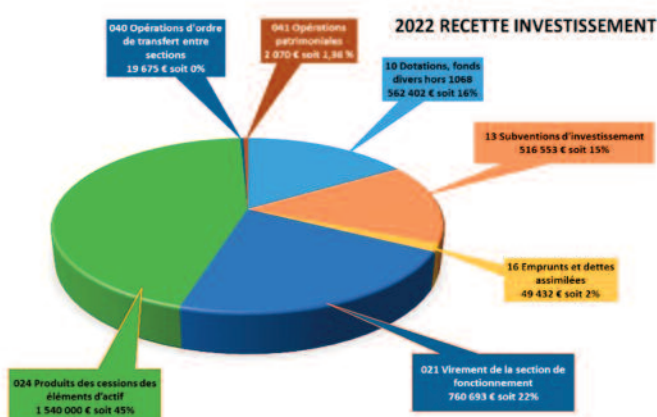
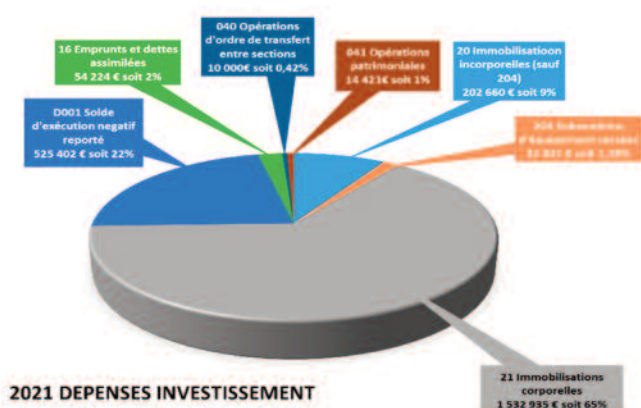
CHAPITRES EN K€	REALISE 2021	BP 2022
70 Recettes services domaine et ventes	140 810	149 500
72 Production immobilisée	0	10 000
73 Recettes fiscales	1 101 186	1 044 940
74 Dotations globales	194 996	192 057
75 Autres recettes	31 179	31 550
76 Produits financiers	0	0
77 Recettes exceptionnelles	281 896	368 500
013 Atténuation de charges	52 626	55 000
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 916	0
002 Pour information Excédents de fonctionnement reporté	976 641	760 693
TOTAL RECETTES	1 810 609	2 612 240



DEPENSES INVESTISSEMENT 2022		
20	20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	202 660
204	204 Subventions d'équipement versées	32 831
21	21 Immobilisations corporelles	1 532 935
23	23 Immobilisations en cours	0
001	D001 Solde d'exécution négatif reporté	525 402
16	16 Emprunts et dettes assimilées	54 224
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000
041	Opérations patrimoniales	14 421
TOTAL DEPENSES		2 372 473

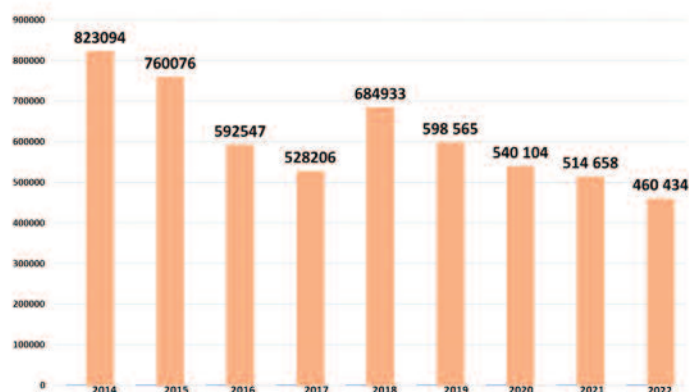
RECETTES INVESTISSEMENT 2022		
10	10 Dotations, fonds divers hors 1068	562 402
13	13 Subventions d'investissement	516 553
204	204 Subventions d'équipement versées	0
16	16 Emprunts et dettes assimilées	49 432
021	021 Virement de la section de fonctionnement	760 693
24	24 Recette exceptionnelle	1 540 000
040	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 560
041	041 Opérations patrimoniales	14 421
1068	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0
TOTAL RECETTES		3 454 061

DESEQUILIBRE EN FAVEUR DES RECETTES = 3 454 061 - 2 372 473 = **1 081 588 €**



Date souscription	Valeur nominale	Date fin	Capital restant dû au 01/01/2022	Remboursement Capital + intérêts 2022
24/02/2021	30 000	26/01/2026	25 536	6 061
30/04/2009	95 000	30/07/2034	61 057	6 186
27/11/2009	35 000	27/11/2034	22 621	2 266
30/06/2010	125 000	30/06/2035	82 087	7 850
24/05/2011	130 000	15/10/2026	52 431	11 654
09/10/2012	84 000	31/12/2027	41 748	7 674
15/10/2013	100 000	28/02/2024	54 383	8 996
19/01/2010	36 000	01/03/2026	18 000	3 600
26/09/2017	199 000	26/04/2033	156 795	15 273
2022	834 000		514 658	69 560

Remboursement capital en 2022 : **54 224**
Remboursement intérêts en 2022 : **15 335**



VARIATION DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION POUR 2022 : 0%

PROJET D'INVESTISSEMENT 2022

- Restes à réaliser de l'année N-1 : 358 500 €
- Construction traditionnelle d'une classe à l'école élémentaire de 62 m² : 263 695 €.
- Le permis de construire est en instruction, l'appel d'offre aux entreprises est en cours d'élaboration.*
- Mise en conformité des installations électriques dans les bâtiments communaux selon rapport du bureau de contrôle APAVE : 18 000 €
- Sécurisation courts de tennis : 2 250 €
- Sécurisation poste de police : 9 000 €

- Réhabilitation toitures écoles : 11 200 €
- Réhabilitation toitures centre culturel : 16 650 €
- Travaux divers à l'église : 25 000 €
- Restructuration de la rue des Horts de vernis : 451 232 €
- Répartition : Métropole : 126 700 €
Hérault Energie : 28 400 €
Commune : 296 132 €
(détail page 11)

- **Autres projets :**
Réhabilitation de la Chapelle des

- Pénitents : 146 845 €
- **Etudes préliminaires :**
Provision études de projet nouvelle crèche : 70 000 €
- L'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre est lancé, l'ouverture des plis sera réalisée par la Commission d'Appel d'Offres à compter du 20/06/2022, date limite de dépôt des offres.
- Provision études de projet aménagement centre bourg : 120 000 € (Non engagé).

COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE & SPORT

Membres : Sabrina VALETTE, Mylène HOUVENAGHEL, Françoise SAUREL, Elodie PARGUEL et Serge POUGET.

MARS

► **Le Grand Défi Vivez Bougez (GDVB)** : cette année encore, tous les enfants, tous âges confondus, ont cumulé beaucoup de cubes énergie.



Comme indiqué dans notre précédent journal, le GDVB consiste à favoriser l'activité sportive.

Quinze minutes de pratique physique, sans s'arrêter, est égal à un cube énergie. Ont été intégrés dans ce programme, le carnaval de la commune du samedi 2 avril, les différentes actions menées par l'association APPS (trail, allons à l'école à pied) mais aussi l'après-midi sportive organisée par l'école élémentaire vendredi 13 mai.

► Les conseils d'écoles :

Mardi 15 mars, a eu lieu le conseil d'école de la maternelle "La Marelle". Au cours de ce dernier a été évoqué le bilan des travaux dans l'école. Des remerciements ont été formulés, de la part de l'ensemble des enseignantes envers la municipalité. Les bâtiments définitifs, installés

en février, semblent satisfaire la totalité de l'équipe pédagogique, tant sur la qualité des matériaux que sur le côté esthétique et pratique.

Madame Rueda, directrice de La Marelle, informe sur l'effectif pour la rentrée 2022/2023 :

95 enfants sont inscrits à ce jour.

- 33 en petite section
- 37 en moyenne section
- 25 en grande section

Le dossier d'inscription est encore disponible en mairie. Le passage en niveau 1 COVID va permettre, cette année, d'organiser les visites pour les nouveaux élèves.

Petit rappel, seuls les enfants nés en 2019 seront inscrits en petite section.

Vendredi 18 mars a eu lieu le conseil d'école de l'élémentaire "Joseph Delteil".

Le 1er point abordé a été le passage au niveau 1 COVID permettant, à nouveau, le brassage des élèves des différentes classes ainsi que la suppression du port du masque (sauf s'il y a un cas de COVID dans la classe).

M. Blancas précise que, cette année, le bilan pédagogique reste assez favorable malgré les nombreuses absences dues à la pandémie.

Lors de ce temps de réunion, l'équipe enseignante nous informe que la fête de fin d'année se tiendra vendredi 24 juin après la classe. Il y aura des jeux pour les enfants, des concours de quilles ou pétanque, un spectacle mené par les enfants de chaque classe et un apéritif pour clôturer la journée.

A ce jour, les effectifs pour la rentrée 2022/2023 sont de 141 élèves, contre 132 actuellement. Une éventuelle ouverture de classe serait à l'ordre du jour dès la prochaine rentrée.

► **Le bonheur à vélo** : en séance du Conseil Municipal du 21 mars, la signature d'une convention avec la Métropole, concernant le partenariat avec l'association "Le Bonheur à Vélo", a été votée à l'unanimité.

Cette association a pour but :

- de promouvoir le déplacement à vélo des générations futures.
- d'offrir une formation de qualité permettant à des enfants et des adultes de rouler en toute autonomie.





- de répondre à un besoin fort, sur le territoire, pour développer les mobilités actives.

Le coût de cette formation s'élève à 1 760 €. La commune

financera cette action, pour la rentrée 2022/2023, à hauteur de 70% soit 1 262 €. Les 30% restants, soit 580 € seront pris en charge par la Métropole. Cette action concerne uniquement les enfants scolarisés en classe de CM2.

AVRIL

► Le Carnaval



Après deux ans d'attente, c'est samedi 2 avril que les saussanais ont enfin pu célébrer le carnaval traditionnel. Malgré un froid glacial, les enfants, ainsi que leurs familles, étaient ravis de se retrouver pour déambuler

dans les rues du village, accompagnés de la Peña "Grail oli". Cette matinée festive s'est clôturée par un apéritif offert par la municipalité.

MAI

► Le Sport et l'Environnement

Dimanche 22 mai a eu lieu la fête du Sport, organisée par la municipalité, en collaboration avec les différentes associations sportives de la commune, la MDJ et notre partenaire Hérault Sport.



Afin de préserver au mieux l'environnement, la commune de Saussan met du vert dans ses verres !

Une collation a été offerte par la municipalité qui, pour la première fois, a mis en place le principe de l'Eco Cup (gobelets réutilisables). Ce dernier est simple. Contre 1 € de consigne vous avez votre Eco Cup. Vous pouvez l'utiliser lors des manifestations. Lorsque vous souhaitez vous en séparer, vous le rapportez, propre et en bon état. La somme de 1 € vous sera alors restituée.

Résultat : Moins de déchets et un pas supplémentaire "en vert" la planète.

JUIN

La municipalité a organisé une matinée "portes ouvertes" aux écoles samedi 18 juin 2022.

Nous avons ainsi tous pu découvrir les nouveaux aménagements, pensés et adaptés pour accueillir les enfants de notre commune dans les meilleures conditions.

MODE D'EMPLOI POUR LE RÈGLEMENT DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

- Joindre impérativement le talon qui se trouve en bas de la facture
- Libeller les chèques à l'ordre du REGISSEUR DE RECETTES
- Etablir des chèques séparés pour la cantine et la garderie (deux régies différentes)
- Se rendre uniquement à l'accueil de la Mairie pour le règlement
- Respecter la date limite de paiement



COMMISSION URBANISME & TRAVAUX

Membres : Joël VERA, Muriel GANGA, Bernard GRENIER, Thierry MENDEZ, Frédérique TARDY,
Jean-Pierre ROSE et Silvain LANDIER

PROJETS MOBILITE

Projets pistes cyclables

► 1- DE SAUSSAN VERS LE COLLÈGE DE FABRÈGUES :

La première tranche : Dès 2014, ce projet a vu sa réalisation possible grâce à l'intégration de la piste cyclable dans l'emprise de la ZAC jusqu'à la voie Romaine. Le département, qui était défavorable à l'élargissement de la RD 27e7, a approuvé cette proposition, ce qui lui évitait les acquisitions foncières le long de cette voie. De fait, une subvention avait été allouée à la commune par le département à hauteur de 175 000 €, somme qui fut cédée à la Métropole lors du transfert de la compétence des voiries départementales. Ce projet a fait l'objet d'études nécessaires à la sécurisation de l'intersection "Voie Romaine et M27e7" et est validé.



La deuxième tranche : Elle est en cours d'étude. Il s'agit de la sécurisation de la piste cyclable de la voie Romaine jusqu'au parc d'activité de Fabrègues. Actuellement séparée de la circulation automobile par un marquage au sol, elle est dangereuse pour les cyclistes. A terme, elle se raccordera au projet de l'ancienne voie ferrée.

► 2- AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE EN PISTE CYCLABLE "DES SABINES À COUNONTERRAL"

Le comité de pilotage de la Métropole, dont le maire de Saussan est membre, travaille sur ce projet. Les travaux préliminaires de débroussaillage et du retrait des rails devraient démarrer dès cet été.



Ce projet, à long terme, permettra un déplacement doux de Cournonterral jusqu'à Montpellier en toute sécurité.

► 3- DE SAUSSAN VERS LA PISTE CYCLABLE DE LA M5 :

(Itinéraire M5, sécurisé, existant vers Montpellier à l'EST et Cournonterral jusqu'au futur lycée, à l'OUEST)

L'accès à cette piste est à l'étude par un cheminement le long de la M 5e4 (route de Lavérune), dès la sortie de Saussan, pour se raccorder au chemin de la Fleur de Sel jusqu'à la M5.



REHABILITATION DE LA RUE DES HORTS DE VERNIS

► REQUALIFICATION DE LA VOIRIE, ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS ET CRÉATION D'UN PLUVIAL

Après études, l'aménagement de la rue se réalisera en 2 phases. Les travaux de la partie sud ont débuté le 7 juin. La partie nord sera achevée une fois les opérations immobilières terminées.

Impact sur la circulation et le stationnement

La circulation est interdite "sauf riverains" sur la rue des Horts de Vernis, de la rue des Conquettas jusqu'à la rue de L'Abreuvoir, pendant la durée des travaux.



Déviations de la circulation par la rue des Conquettes et la rue de Valautres. Nous mettrons en œuvre un trottoir aux normes PMR pour assurer la sécurité d'un cheminement de la ZAC vers les écoles et le village. Des espaces de stationnement seront également créés. Cette voie sera réduite à un sens unique du croisement avec l'allée du Merlot jusqu'à la rue de l'Abreuvoir.

Cette réhabilitation intégrera l'enfouissement des réseaux aériens, d'électricité et fibre, qui sera réalisé avec le concours d'Hérault Energies. Elle sera concomitante avec les travaux de réfection de l'allée des Cyprès.

► FINANCEMENT DE CETTE REQUALIFICATION : 451 232 €

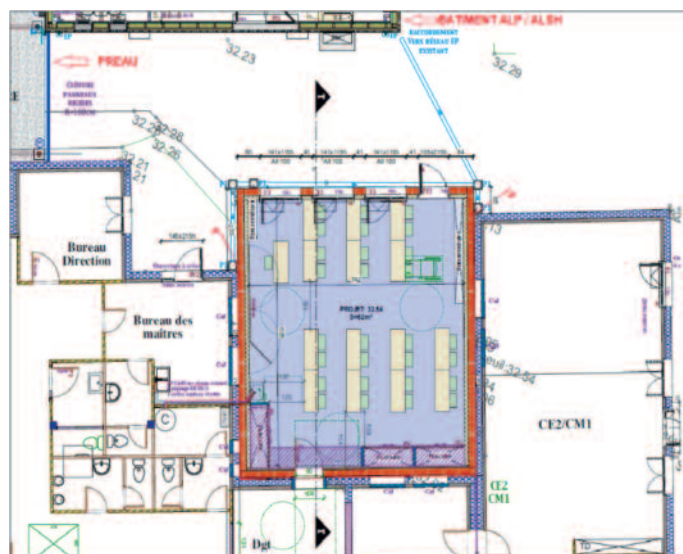
- **Métropole : 126 700 €**
(dans le cadre de la mobilité active)
- **Hérault Energies : 28 400 €**
(enfouissement des réseaux)
- **Commune : 296 132 €** (Reste à charge)

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CLASSE EN ELEMENTAIRE

Le volume à construire est facile à réaliser, imbriqué dans une façade très découpée. Cette disposition assure un fonctionnement simple et lisible par rapport à l'existant. En effet, lors des travaux d'adaptation pour les personnes à mobilité réduite, les circulations intérieures avaient été anticipées pour cette évolution.

La construction utilisera des matériaux traditionnels avec doublage isolant intérieur, plancher vide sanitaire et toiture terrasse isolée.

Les façades seront traitées en enduit taloché ton pierre, les menuiseries en aluminium teinte gris naturel.



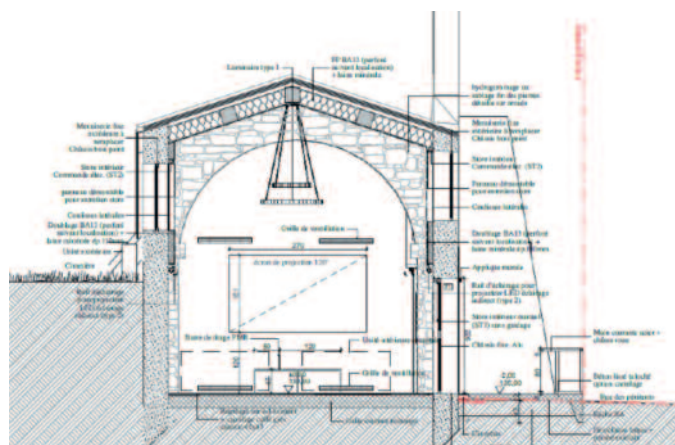
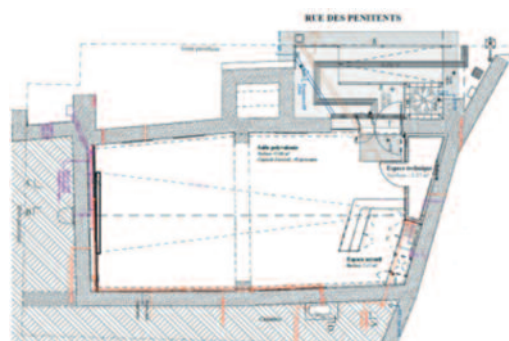
Le permis de construire est déposé et l'appel d'offres aux entreprises est en cours d'élaboration.

Coût prévisionnel de la construction d'une classe de 62 m² : 237 000 €

LA CHAPELLE DES PENITENTS

Coût de la réhabilitation : 146 845 €

La commission culture et patrimoine, la commission travaux et l'architecte ont travaillé sur le projet de réhabilitation. Le chantier est en cours et devrait s'achever pour septembre 2022.



COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

Membres : Bernard GRENIER, Jean-Pierre ROSE, Françoise SAUREL, Francine MANGIN et Elisabeth AGHION

BOÎTES À LIRE

► Cultivons le goût de lire

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. Elle facilite l'accès à la culture à toute heure. Le projet est aussi une démarche éco-citoyenne par la circulation de livres et par la participation des saussannais à sa réalisation.



La conception est l'œuvre de nos techniciens municipaux. L'habillage créatif a été réalisé par l'ALSH, la MDJ et l'association Impulsion. Un grand merci à tous pour leur participation.

Trois boîtes sont en place : une près de la maison des jeunes, customisée par la MDJ, une à proximité du Centre Culturel, décorée par l'association Impulsion et une face aux écoles, personnalisée par l'ALSH.

Rappel : une boîte à lire favorise l'échange et le partage. Pour ces raisons, on n'y range que des ouvrages en bon état. Ce n'est ni un dépôt, ni un débarras de livres.

FESTIVAL HERBES FOLLES

► 22, 23, 24 juillet

L'art est aussi affaire de femmes. Cette 6^{ème} édition du Festival permettra de découvrir des talents féminins régionaux autour de la thématique **"Ainsi soient-elles"**.

Saussan inscrit son festival dans une mouvance qui met



en valeur les femmes artistes. Une manière pour chacun de repenser l'histoire au-delà de l'art.

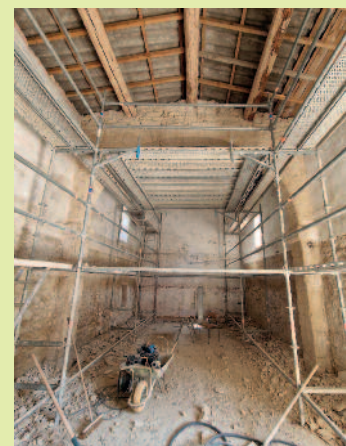
LA CHAPELLE DES PÉNITENTS

Au cœur de notre village, la chapelle des Pénitents fait partie indiscutablement du patrimoine de notre commune. L'état de détérioration dans lequel elle se trouvait, ne pouvait que s'accroître. Selon nos engagements, nous avons entrepris sa réhabilitation avec l'aide d'une subvention de l'Etat. Les travaux ont commencé le 19 avril 2022.

Située entre le Centre Culturel et la Maison Des Jeunes, elle viendra compléter le pôle loisirs et culture de Saussan.

Cette nouvelle salle multiculturelle aura pour vocation de favoriser une culture du partage.





► Rappel historique

L'histoire de la chapelle des Pénitents fut tumultueuse. Lieu de culte et lieu de vie, plusieurs fois abandonnée puis réparée, patrimoine culturel de Saussan, elle méritait de ne pas sombrer dans un lent dépérissement.

La chapelle représente une des marques originales de notre midi sur le plan religieux avec l'existence de confréries dont celle des Pénitents Blancs. Il s'agit d'une association d'hommes laïcs qui se vouent à la prière et à l'entraide. "Etablie après 1602 à Saussan, la compagnie se dote d'une chapelle située près du cimetière. En 1677, l'évêque Mgr de Pradel trouve ce lieu de culte bien accommodé avec le traditionnel tableau de la descente du Saint Esprit sur les apôtres. Mais en 1739, le curé se montre assez critique à l'égard des confrères : "Ils sont en très petit nombre, l'office s'y fait assez peu exactement à cause de leur négligence. Ils en sont repris publiquement de temps en temps et en second lieu, comme tous ne savent point lire, il arrive assez souvent que faute de lecteurs l'office ne soit point récité."

Après deux grandes séries de réparations et la pose d'une cloche, vint la Révolution qui amena nombre de destructions et de saisies d'objets sacrés.

La confrérie reprit vie, pour retrouver son dynamisme, vers 1818, puis périclita pour disparaître en 1883.

Vers 1924, l'abbé Thomas, curé de la paroisse, dénonce l'état de délabrement et d'abandon dans lequel se trouve l'antique chapelle des Pénitents "Par des pierres disjointes, par sa porte branlante et vermoulue, par les ouvertures béantes de ses fenêtres veuves de leurs châssis, par sa façade décrépée et couverte par endroits de végétations parasites. L'extérieur de cet édifice criait à tout venant l'outrage reçu des ans et l'incurie des

hommes. Quant à l'intérieur du monument, il présentait le spectacle d'une profonde misère et des enduits fort endommagés ; une simple toiture en briques et en tuiles donnant passage facile aux eaux pluviales... Et dans ce cadre intérieur, quel affreux bric-à-brac. Nous hésitâmes à en reprendre le relèvement. Cette heure propice sonna en 1925. Les divers corps de métier se mirent dès lors à l'œuvre. A l'extérieur, les murailles furent enduites et recrépies, le clocheton consolidé, la toiture revue et munie de gouttières et de tuyaux de descente, la porte refaite à neuf. A l'intérieur, les murs furent enduits et blanchis à la chaux, le vieux pavage enlevé et remplacé par un ciment, l'escalier de la tribune enlevé et remplacé par un autre en bois. Le 27 octobre 1927, nous pouvions procéder à la bénédiction de la Chapelle enfin restaurée, inaugurer notre salle Paroissiale, y tenir notre première réunion de l'Union Catholique. L'électricité fut posée. En 1928, achat de 100 chaises, d'un grand bureau. En 1930, nous avons fait refaire la ligne électrique, plafonner la salle, poser des rideaux de fer aux ouvertures et construire le vestibule."



"1950-60 la chapelle des Pénitents n'est plus lieu de culte. Elle sert de salle de rencontres et de loisirs. Par exemple, elle

accueille la première séance de cinéma à Saussan.

En 1971, le tout neuf Comité des Fêtes obtint son nivellement pour pouvoir y pratiquer de multiples activités. Dans cet espace contigu, tout le monde s'entasse, jeunes et vieux, et montre à quel point la création d'un nouveau lieu est nécessaire. La création d'un Mille-Club, puis d'un Centre Culturel, rendit progressivement obsolètes les activités de la chapelle pour la réduire à un simple débarras en très mauvais état."

Extraits du livre "Saussan mon village" de Louis Secondy et Bernard Grenier. 2018

COMMISSION AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT

Membres : Thierry MENDEZ, Bernard GRENIER, Francine MANGIN et Silvain LANDIER

La propreté du village, c'est l'affaire de tous !

**Quel plaisir de se promener dans notre campagne
riante et notre beau village.**

Mais quel dommage, quelle agression de tomber sur des décharges sauvages au détour d'un chemin ou de marcher sur des déjections canines abandonnées sur un trottoir !!! Comme vous le savez certainement, la Métropole est en charge de la voirie de notre village et en particulier de son entretien et de sa propreté.

Mais il appartient à chacun d'entre nous de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant quelques règles.

A chaque déchet, sa solution !

A Saussan, nous avons à notre disposition, répartis en divers points du village, des conteneurs pour le verre, le textile, les emballages et les papiers.

► Depuis quelques mois, des composteurs collectifs ont été installés pour les déchets de cuisine (cf le numéro de l'Echo Citoyen précédent).

► Pendant 3 samedis d'avril et de mai, nous vous avons proposé **le broyage gratuit de vos déchets verts**.

► Sans pour autant oublier **la déchetterie de Pignan**, ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h en été) et le dimanche de 9h à 12h30.
Numéro de téléphone : 04 67 47 60 28

► **Pour les encombrants**, il faut prendre un rendez-vous. Pour cela deux solutions :
- contactez l'accueil de la mairie au 04 67 47 72 32
- connectez-vous sur le site Montpellier Méditerranée Métropole ou téléphonez au 0800 88 11 77

► **Nos amis les chiens sont de plus en plus nombreux dans le village**. C'est super, mais il est important que leurs maîtres se munissent de sachets plastiques pour récupérer leurs déjections afin de laisser les lieux propres. Certains espaces sont partagés avec les enfants et il n'est pas agréable de faire de telles rencontres !

EMBALLAGES ET PAPIERS





► **Fumeurs, évitez les mégots de cigarettes dans la rue.** Munissez-vous d'un cendrier portatif et jetez vos mégots en rentrant chez vous.

► **Promeneurs, si vous voyez une décharge sauvage ou une voiture brûlée,** merci de prendre une photo et de la transmettre à la Police Municipale au 06 71 58 43 52 avec si possible le point GPS.
(cf Article Police Municipale, page 20)



ACTIONS SOCIALES & SOLIDAIRES

Membres : Joel VERA, Mylène HOUVENAGHEL, Muriel GANGA, Sabrina VALETTE, Frédérique TARDY, Raymond CELIE, Elisabeth AGHION, Jacqueline BIREAU, Amandine CAILLAUD, Elodie RODRIGUEZ, Nicole SERANE, Danièle SIGNOREL et Robert BENAUD.

► **Une plaquette réunissant toutes nos informations importantes vous a été distribuée dans le dernier Echo Citoyen. D'autres exemplaires sont à votre disposition en mairie.**

Je remercie tous les membres du CCAS qui, par leur travail d'équipe, ont permis son élaboration.

► **La campagne des restos du cœur se termine bientôt.** N'hésitez pas à contacter M. GAYRAUD pour toute demande au 06 05 06 72 82.

► **Nous avons voté le budget du CCAS et octroyé une aide à l'Ukraine de 5 000 €.**

Des permanences de collecte ont été tenues. Merci à tous pour votre générosité. Si vous souhaitez apporter votre aide, vous pouvez vous rendre à l'association SOS Montpellier Ukraine à l'adresse suivante :

*Maison des Relations Internationales,
53 Bd Bonne Nouvelle, 34000 Montpellier*

► **La construction des logements sociaux se poursuit.** Nous avons de nombreuses demandes. N'oubliez pas d'actualiser votre dossier tous les ans, à date anniversaire, afin de ne pas perdre votre ancienneté.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité. Si vous bénéficiez du 1% patronal, inscrivez-vous sur la plateforme AL'IN. Vous pourrez, ainsi, vous positionner directement sur les logements lorsqu'ils seront disponibles.

Pour toute demande d'aide adressez-vous à la mairie au 04 67 47 72 32 ou envoyez un mail à l'adresse ccas.saussan@gmail.com avec vos coordonnées et la raison de votre demande.



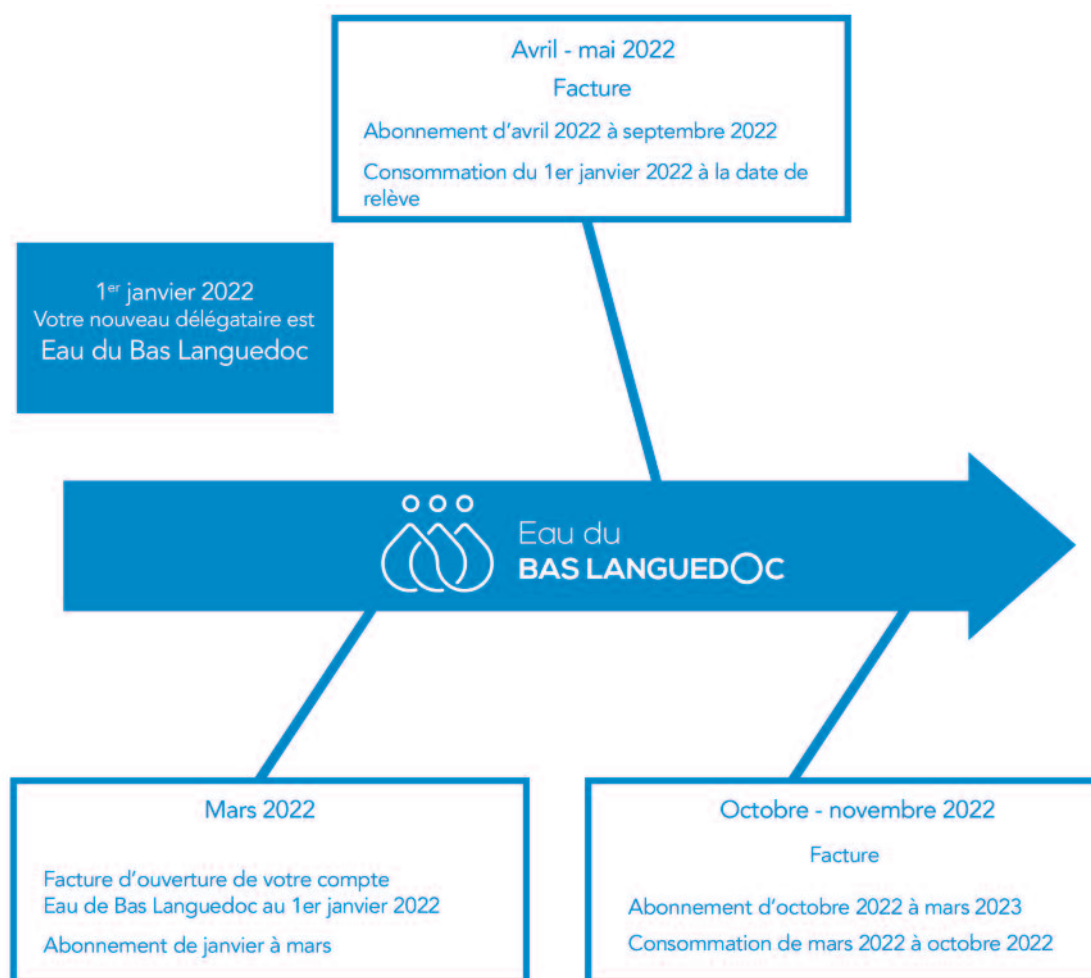
CCAS
Saussan

Prenez soin de vous !
Mylène HOUVENAGHEL

EAU DU BAS LANGUEDOC

Rappel : il n'y a bien évidemment aucun frais de fermeture / ouverture de compte lié au changement de délégataire.

Déroulé de facturation 2022 :



Pour toute demande liée à votre facture,
voici le numéro à contacter : 0977 408 465

FONDS MÉTROPOLITAIN & SOLD'AIDE AUX JEUNES

► Le Fonds Métropolitain d'Aide aux Jeunes (FAJ3M) a pour but de venir en aide aux jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, en leur attribuant des aides destinées à valoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, leur apporter des

secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents.

Suite à la Commission Solidarités du 11 mars dernier, le règlement métropolitain du FAJ3M ainsi que le dossier type de demande ont été élaborés.



Pour tout complément d'information ou pour transmission des dossiers en version dématérialisée, vous pouvez adresser un mail à **faj3m@montpellier3m.fr** ou consulter le site internet de Saussan.



LES VACANCES DE PRINTEMPS À L'ALSH LA GALINETTE

La Galinette était dans son élément !

Une belle saison pour les petites coccinelles, un peu de pluie, des rayons de soleil qui réchauffaient et dynamisaient les enfants. Juste ce qu'il faut pour passer de belles vacances.

► **Au programme :** sortie à la plage, fabrication de nichoirs et de fresques, plantations, décoration de pot en terre (oui, oui ça existe encore !) et nettoyage de printemps des écoles.

Nous n'avons pas dérogé à la règle et les incontournables ateliers pâtisserie étaient au rendez-vous. C'est promis, les enfants s'inscriront au "Meilleur Pâtissier" ! Un grand jeu super chouette a été proposé et animé par la MDJ. Bien d'autres activités, jeux et fous rires ont rythmé ces vacances. Malheureusement, pas de visite de la miellerie, la pluie nous a joué un mauvais tour.

► **La traditionnelle rencontre interco** s'est faite à Cournonsec. Les enfants de Saussan ont partagé de très bons moments : rallye photos de leur commune, grands jeux, découverte de la Garrigue, etc... Un accueil génial.



► **La caserne des pompiers de Pignan** nous a ouvert ses portes. Les enfants, s'y étant rendus à pied depuis Saussan, ont été accueillis comme des héros. Mais quelles récompenses : tenir et utiliser la lance, porter le casque et le tee-shirt, faire un tour de camion avec la sirène bien sûr, visiter les véhicules et la salle de sport... Merci beaucoup pour cet accueil.

► Pour finir en fête les vacances, un concert pédagogique a été animé par **l'association RECUP PERCU**.



Le programme de l'ALSH est toujours réalisé de manière évolutive. Il s'adapte aux contraintes et imprévus afin d'offrir, à tous les enfants, de bons moments.

**Un grand merci à tous !
L'équipe ALSH**

LA MAISON DES JEUNES

La Maison des Jeunes est ouverte pendant la période scolaire les mardis de 17 h à 19 h, les mercredis de 14 h à 19h, les jeudis de 17 h à 19 h et les vendredis de 17 h à 22 h.

RETOUR SUR LES VACANCES D'HIVER 2022



Soirée blind-test



Vélorail en interco



Jeux coopératifs



Initiation self-défense



Rencontre carnavalesque avec les petits de l'ALSH

RETOUR SUR LES VACANCES DE PRINTEMPS 2022



Interco : sortie acrobranche



Interco : acrobranche



Interco : skate-park



Goûter spécial futurs animateurs



Interco : Sortie plage



*Chantier avec le service technique
(rénovation et sécurisation du parcours de bosses VTT)*

RETOUR SUR LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Un énorme merci aux 40 volontaires, de tous âges, pour leur participation, dimanche 15 mai 2022, à la 4^{ème} édition du Nettoyage de Printemps organisée par la MDJ et la commune.

Merci également à tous ceux qui respectent notre cadre de vie au quotidien !!!

"Ce ne sont pas nos déchets mais c'est notre village et notre planète !"



CET ÉTÉ AVEC LA MDJ

A la MDJ, le programme est construit en collaboration et en concertation avec les jeunes (quelques exemples : bivouacs survie, sorties à la rivière, soirées...) Les séjours intercommunaux sont ouverts aux jeunes de SAUSSAN. Pour cette saison, ce ne sont pas moins de 7 séjours mis en place du 4 juillet au 5 août 2022 avec 144 places ouvertes aux enfants de 6 à 17 ans (pour les 6 communes du dispositif divertiloisirs).

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe pour tout renseignement.

ATTENTION

A partir de la rentrée de Septembre 2022, la MDJ accueillera les jeunes à partir de 11 ans jusqu'à 17 ans. Merci de bien vouloir en prendre note.

MARCHÉ DU DIMANCHE DE 8 H À 12 H

Fruits et Légumes - Fruits de mer
Miellerie - Rôtisserie - plats cuisinés...

Place de la Fontaine - Rue des Pénitents



Saussan désire étendre son marché, venez nous rejoindre !!
Emplacements gratuits • Tél : 06 77 05 09 95

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



LE POINT SUR LES VOITURES BRÛLÉES

Saussan, au même titre que les communes voisines, est confrontée à la découverte régulière de véhicules brûlés, le plus souvent volés à l'extérieur des limites communales.



► Il faut savoir que le propriétaire de la voiture est tenu légalement de procéder à l'évacuation de son véhicule. Toutefois, certains de ces véhicules ne sont pas immédiatement enlevés pour différentes raisons, notamment :

- Le véhicule se trouve dans un lieu privé non ouvert à la circulation publique et le propriétaire du site dont l'accord est requis (L 325-12 du code de la route) n'est pas ou difficilement joignable.
- Le propriétaire de la voiture, qui a obligation de la faire enlever, via un dépanneur fourni par son contrat d'assurance, tarde à le faire.
- L'accord de la gendarmerie n'a pas été donné.
- La mise à jour de la carte grise n'a pas été effectuée suite à la vente et rend les recherches du propriétaire du véhicule particulièrement difficiles.
- Le véhicule est non identifiable.

► Ces procédures administratives peuvent sembler longues parfois, mais elles rentrent dans le cadre d'un suivi professionnel, lié à l'instruction du dossier.

En effet, pour chaque dossier tout est mis en œuvre afin de retrouver le propriétaire afin d'éviter que l'enlèvement et la destruction de la voiture soient à la charge de la commune (121.27 €).

La gendarmerie mène par ailleurs toutes les investigations nécessaires à l'arrestation du ou des auteurs.

LES SERVICES TECHNIQUES

RÉPARENT, RÉNOVENT, ENTRETIENNENT ET RECYCLENT...

Composés d'une équipe de 3 personnes spécialisées dans différents domaines, les services techniques communaux travaillent sur plusieurs fronts. Ils sont sollicités pour des travaux d'amélioration des installations municipales. La commune grandit et les chantiers sont toujours plus nombreux...

► L'écologie étant au centre de plusieurs débats et questionnements, il est important de faire du neuf avec du vieux. Chose faite ! Ces derniers mois, des actions ont été menées en utilisant du matériel de récupération. Cela a permis de donner une deuxième vie à certains objets urbains et pédagogiques de la commune. Par exemple, la poubelle confectionnée avec du fer et du bois de récupération, installée près des composteurs.



► Autre exemple à la Galinette, un vieux touret a été le support idéal pour donner vie à une petite table rigolote, qui accompagne et amuse les enfants.



► De nombreux travaux de rénovation, de réparation, de sécurisation et d'aménagements ont également été effectués récemment. Parmi eux nous pouvons retenir :

- La rénovation des vestiaires du stade



- La remise en état et la sécurisation du City Stade ont nécessité plusieurs heures de travail.



- Travaux de sécurisation et d'aménagement à l'école maternelle



Pose d'une rambarde pour la sécurité

Aménagement de la cuisine

- Chantier de rénovation et de sécurisation du parcours de bosses VTT avec les jeunes de la MDJ.



► Outre ces travaux de réparation, de rénovation et de recyclage créatifs, l'équipe exécute en permanence des travaux d'entretien des bâtiments communaux, des cimetières, des espaces verts et des équipements ludiques et sportifs.

Elle participe aux différentes manifestations organisées par la commune pour la mise en place et le démontage du matériel utilisé.

L'équipe est formée de 3 agents à temps plein.

- Marie-José DUCH, responsable Spécialités Peinture et Espaces verts
- Frédéric DURAND, agent technique Spécialités Electricité et Plomberie
- Thomas SAUNAL, agent technique Spécialités Soudure et Menuiserie.



M. le Maire - F. Durand
T. Saunal - MJ Duch



MOUSTIQUE-TIGRE LA LUTTE CONTINUE

Après l'expérimentation contre le moustique-tigre (*Aedes albopictus*), menée par l'EID Méditerranée (l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication) au cours de l'été 2021 (voir L'Écho citoyen n°25, de juin 2021), une nouvelle expérimentation doit débuter dès ce printemps.

► Pour revenir sur l'expérience de l'année dernière, un réseau de stations contre les moustiques-tigres a été mis en place début juillet, pour une durée de deux mois, dans la moitié ouest de la commune, grâce à la participation d'environ 70 habitants volontaires et à raison d'une station pour quatre maisons en moyenne. L'évaluation de cette intervention, à l'aide de pièges à moustiques placés chez 15 autres volontaires de la même zone, a montré une réduction de l'abondance des femelles

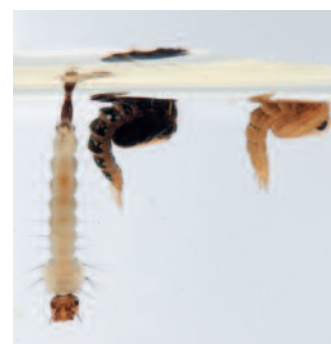
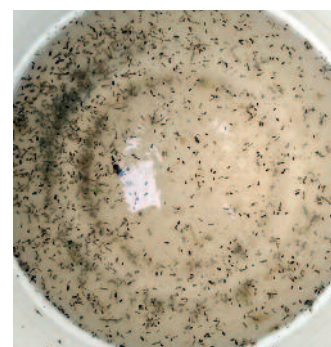
moustiques-tigres par endroits. Mais cette baisse est inégale et n'a pas été retrouvée dans certaines rues. Dans l'ensemble, l'impact de l'autodissémination (*) utilisée seule n'a pas été suffisant pour entraîner une baisse importante de la nuisance ressentie sur la commune.

► Un facteur-clé déterminant l'abondance du moustique-tigre dans une zone est la quantité de réceptacles contenant de l'eau stagnante qui lui permet de pondre et de se multiplier à partir du printemps. Malgré la vigilance des habitants, ces lieux de multiplication sont souvent cachés et insoupçonnés, et expliquent le niveau de nuisance auquel ils sont confrontés. Des visites effectuées à Saussan en fin de saison, en septembre et octobre 2021, ont ainsi montré qu'environ une propriété sur trois, en moyenne, présentait un potentiel important de production de moustiques-tigres, dû notamment à la présence de fûts de stockage d'eau de pluie.



► Pour l'expérimentation de cette année, la stratégie va changer : l'accent sera mis sur la prévention de la multiplication des moustiques-tigres par l'élimination des lieux de ponte et de développement des larves autour des habitations, avec la participation active des habitants et l'appui d'agents de l'EID Méditerranée et de la mairie de Saussan. La communication s'appuiera sur la campagne de sensibilisation "Zéro éclosion, zéro invasion" de l'EID Méditerranée. Des agents sont présents sur le terrain pour rencontrer et conseiller les habitants, afin d'éliminer un maximum de "gîtes" de reproduction du moustique-tigre.

Les dates de présence des agents de l'EID, seront communiquées par l'application communale Comm'une actu, Facebook et le site internet de la commune, ainsi que par le dépôt de flyers dans les boîtes aux lettres.



► L'efficacité de cette expérimentation repose sur la participation de l'ensemble des habitants. Nous vous remercions par avance de votre implication, pour le bien de tous !

L'équipe chargée de ce projet peut être contactée à : **saussanEID2022@eid-med.org**

(*) autodissémination : méthode basée sur l'utilisation de stations qui attirent les moustiques prêts à pondre et déposent un produit contre les larves sur les moustiques qui y passent. Ces derniers disséminent ensuite ce produit dans les réserves d'eau stagnante proches, ce qui stoppe le développement aquatique des larves.





HERMET PAYSAGES
création et entretien de jardins

- TAILLE / TRAITEMENTS TOUS VÉGÉTEAUX
- TONTE – DÉBROUSSAILLAGE – ÉLAGAGE – ABATTAGE
- POSE DE GAZON EN PLAQUE / SYNTHÉTIQUE
- MISE EN PLACE DE GRAVIERS DÉCORATIFS

HERMET Dimitri hermet.paysages@gmail.com
06 30 40 41 75 Hermet Paysages



PAUSES DOUCEURS
Frédérique TARDY
vous propose :
Bien-être • Détente • Esthétique

Sur Rendez-vous au 06 81 77 02 49 (Appel ou SMS)
pausesdouceurs@gmail.com
Détails des prestations et tarifs sur le site Web :
<https://pausesdouceurs.fr/>
Toutes les mesures sanitaires sont respectées

**MARCHÉ CAMPAGNARD
SAUSSAN**

DIMANCHE DE 8 H À 12 H



Place de la Fontaine - rue des Pénitents
06 77 05 09 95

Emmanuel B
Coiffure Mixte

Bijoux fantaisies ; ventes conseils ;
relooking
Esthéticienne ; ongles ; soins ; bien être ;
épilation
maquillage

15 Bis rue du Colombier 34570 SAUSSAN 04 67 47 31 04



isabelle
**COIFFURE MIXTE
A DOMICILE**

Secteur d'Activité
SAUSSAN
ET VILLAGES AUTOURS

N°SIRET:514 655 547 TEL/06.29.45.46.87

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés

Aya ARDANI

née le 17 février 2022

Tommy SEIDENBINDER

né le 28 février 2022

Gabriel BOUDET

né le 16 mars 2022

Amaëlle FIEURGANT

née le 21 mars 2022

Alma ABARKAN

née le 12 mai 2022

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Ils se sont mariés

Philippe DEWEPPE & Agnès PAYRAT

le 26 février 2022

Tristan CATRIX & Coralie TORREGROSSA

le 26 mars 2022

Fabien ESTRUCH & Clairceline SARGNON

le 30 avril 2022

Jean BERNON & Amandine CAILLAUD

le 28 mai 2022

Tous nos vœux de bonheur

Ils nous ont quittés

Franck BONNIER

le 3 février 2022

Henriette BARTHES

le 19 février 2022 veuve de André SOREZE

Germaine BONNIER

le 4 mars 2022 veuve de Fernand BORD

Daniel RUFFIE

le 23 mars 2022

Marie-France PRUNET

le 13 avril 2022 veuve de Christian MARX

Toutes nos condoléances aux familles



LES RÉGALADES
25 mars 2022



EXPOSITION IMPULSION
19 / 20 mars 2022
Un collectif riche de ses singularités



**LES 20 ANS
DE MACAREL,**
7 mai 2022
*un grand
moment festif*



**Commémoration
du 77^{ème} anniversaire
de la VICTOIRE
DU 8 MAI 1945**

PHOTOGRAPHES PARCS ET JARDINS PUBLICS

Enfin le Printemps est là, avec lui le désir de sortir sans devoir subir la chaleur écrasante de l'Été.



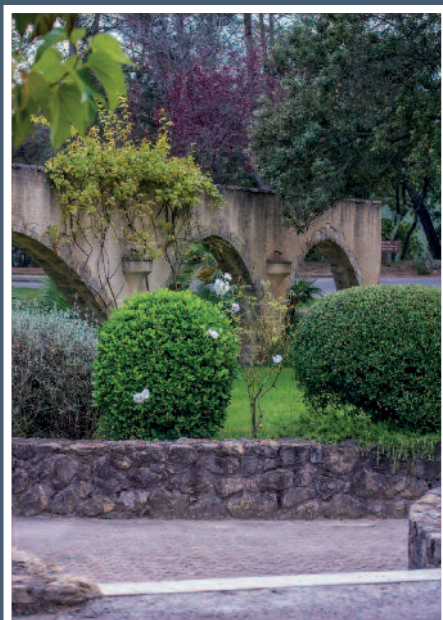
Jardin de la Reine à Skirit en Thaïlande



Jardin de la Reine à Skirit en Thaïlande



Jardin Public de Lavérune



Jardin du Domaine de Berne dans le Var



Jardin Public de Fabrègues



Parc Gourjade à Castres

Nul besoin d'aller loin pour profiter de la verdure et de l'ombre des arbres. Il suffit de se rendre dans les parcs et jardins publics qui nous entourent. Pour preuve, nous sommes allés les photographier et vous les présentons pour vous donner envie d'aller

vous reposer au frais, rêver, lire ou bien laisser jouer les enfants, promener le chien, ... Et bien entendu, vous pouvez voir nos tirages sur le site de notre club à l'adresse habituelle :

www.saussanphotoclub.jimdofree.com



COMITÉ DES FÊTES SAUSSANNAIS



► VIDE-GRENIER

C'est sous un soleil généreux, que le comité des fêtes a organisé son vide-grenier de printemps. Compte tenu d'un calendrier en avril chargé (élection présidentielle), seule la date du dimanche 19 avril restait disponible. Même si nous avons moins d'exposants qu'en juin 2021, joie, bonne humeur et convivialité des chineurs, étaient au rendez-vous tout au long de cette matinée.

EVENEMENTS A VENIR

► Fête locale 1 & 2 juillet 2022 - Place des Ecoles

De nombreux forains animeront notre fête locale pour le plaisir des petits et des plus grands.
Buvette assurée par le comité des fêtes.

• Vendredi 1 juillet 2022

19h : Apéritif offert par la Municipalité
21h : Soirée dansante animée par DUO REPLAY

• Samedi 2 juillet 2022

11h : Animations enfants, ados avec la compagnie CIRK DANCE et jeux d'eau toute la journée
12h : Apéritif musical
14h : Concours de pétanque
21h : Soirée dansante avec l'orchestre OCTANE

► Mercredi 13 juillet 2022 - Place des Ecoles

20h : Repas tiré du sac (grillade offerte par la Municipalité)
23h : Feu d'artifice

Soirée dansante animée par DUO REPLAY.
Buvette assurée par le comité des fêtes.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre vos propositions d'activités :

comitedesfetessaussannais@hotmail.com

L'INTERNOTE ÉCOLE DE MUSIQUE



- Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site internet, notre page Facebook ou à nous contacter par téléphone et par mail.
- Les inscriptions démarrent dès la fin juin, via nos différents modes de communications.

- Nous serons également présents à la foire aux associations de Saussan.
- Début des cours à la mi-septembre.

Contact : Centre culturel Angel Perez - Rue Sérvé Matteï - 34570 PIGNAN • 04 67 47 92 88
asso.internote@orange.fr • www.linternote.fr

D'AICI D'ALAI

MODERNITÉ ET TRADITIONS



En mars à Fabrègues, avec le concert du groupe Mauresca, D'Aici d'Alai a proposé une musique ragga, reggae ou hip-hop, avec des paroles tantôt en français, tantôt en occitan.

► **Retour à la tradition**, quelques jours plus tard, à Lavérune : **le loto**. Dans une ambiance joyeuse, et chantante, cet après-midi ne limite pas l'usage de l'occitan aux habituels "boulègue" et "mounta-lou" !



Parmi les projets en cours, signalons :

- la réalisation d'un nouveau carnet de chants qui réunira 80 chansons occitanes pour faire participer tous les adhérents et sympathisants à nos activités,
- un projet d'initiation à la langue et à la culture occitane pour les enfants et adolescents.

► D'Aici d'Alai anime des ateliers scolaires pour découvrir la langue et la culture occitanes : histoires, contes (kamishibai), cuisine, jeu de balle au tambourin, chansons et comptines, rondes et danses.

Cette expérience peut être renouvelée pour d'autres écoles ou centres aérés.

► Enfin, **l'atelier de langue continue le lundi** (18h et 19h) à Saussan..

Contact : D'Aici D'Alai, Association Intercommunale, 11 Rue Coppe Cambe - 34570 SAUSSAN

Tél : 06 40 07 54 05 et 04 67 47 83 21 • Mail : daicidalai@gmail.com



CRÈCHE PLUME ET BULLE

Cette année, l'équipe de la crèche Plume et Bulle a décidé d'explorer le thème de l'art et des supports.

► La peinture a pour but d'aider les enfants à utiliser leurs sens et à exprimer leurs émotions.

Ils touchent, ressentent les couleurs et créent quelque chose qui leur est propre. Les parents de la crèche seront invités à un vernissage à la fin de l'année.

► En parallèle, un projet nature a été mis en place pour le plus grand bonheur des enfants : des balades qui ont pour but de nourrir l'âne et les chevaux ainsi que de découvrir la nature environnante.





LE CHANT DE LA MOSSON FÊTE SES 30 ANS

*Le chant embellit la vie et ceux qui chantent
embellissent la vie des autres
(Zoltan Kodaly)*

DIMANCHE 26 JUIN

CENTRE CULTUREL - SALLE DES TROBARS

► **17h : A découvrir !**

L'exposition retraçant la merveilleuse histoire de ce chœur, dont certains membres ont débuté en 1979 en créant une section Chorale au Foyer Rural de Saussan.

► **18h : Concert.**

Ce sera le dernier, car notre chef Guy Boucher, qui dirige ce chœur depuis de nombreuses années, prend sa retraite bien méritée.

► **Au programme : chants nouveaux et rétrospective de ces 30 années.**

Ce moment musical, que nous vous proposons, promet de nous faire passer une agréable fin d'après-midi dans la joie et la bonne humeur.

► **Le concert sera suivi du verre de l'amitié qui lie les choristes et leur public.**

Entrée et participation libres

LA PISE À LUDO
La pizza qu'il vous faut !
Tél. : 07 78 70 39 05

Ouvert tous les soirs
de 18h00 à 21h30
Fermé le mardi





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Association "La Joie de Lire"

LA BIBLIOTHÈQUE DE SAUSSAN A 40 ANS CETTE ANNÉE

► L'association LA JOIE DE LIRE est heureuse de vous inviter à venir pousser notre porte. La vitrine est consacrée à **l'historique de la bibliothèque** "de sa naissance à sa maturité".

De nouveaux romans, achetés en juin, n'attendent que vous.

► **Un rappel important** : s'il vous plaît, ne déposez aucun livre qui n'a pas été emprunté à la bibliothèque dans notre Boîte aux livres. Ces bourrages intempestifs abîment nos propres livres et revues.



► Toute l'équipe de la Joie de Lire remercie les nombreux participants venus le 25 mars à notre **soirée culturelle et gourmande les "Régalades"**. Dans cette ambiance chaleureuse, nous étions tellement heureux de nous retrouver.

**Bonnes vacances à tous,
accompagnées de bons livres.**



NOUS VOUS ATTENDONS PENDANT LES VACANCES
TOUS LES MERCREDIS DE 17H à 19H



Comme écrit Erik ORSENNA dans
"Voyage au pays des bibliothèques",
"Il était une fois, il était mille fois la
vie. Il est temps, vous ne trouvez pas,
de remercier le livre et la lecture."

VIVE LE SPORT-TAMBOURIN A SAUSSAN !

*Depuis la journée des Associations et les nouvelles inscriptions,
notre club a mis en place un entraînement régulier, chaque samedi matin,
sur le terrain de tambourin près de la Maison Des Jeunes.*

► **L'objectif n'est pas la compétition**, mais la découverte du tambourin pour les débutants et sa maîtrise pour les confirmés. Ce sport collectif et régional, qui se pratique maintenant dans plusieurs pays européens ainsi qu'au Brésil, permet d'entretenir sa forme dans un esprit de convivialité...

► **Nous avons présenté cette activité sportive lors de la journée des Sports à Saussan**, en proposant du Mini-Tambourin sur un terrain de tennis.

► Si vous souhaitez découvrir ce sport, vous pouvez venir le pratiquer avec nous **le samedi matin à 10 h** :

nous prêtons le matériel. Il vous suffit de venir en tenue de sport ! Vous pourrez également, durant l'été, suivre les compétitions (départementales, régionales et nationales) et des finales de haut niveau ...

Pour cela, **consultez le site de la FFJBT** (Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin) qui vous présentera les caractéristiques du Sport Tambourin, son histoire, son organisation et surtout le calendrier des compétitions.

► **N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer, le samedi matin, sur le terrain.** C'est avec plaisir que nous vous accueillerons, pour des informations ou pour un entraînement personnalisé !



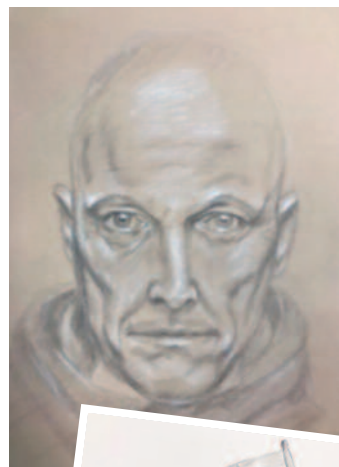
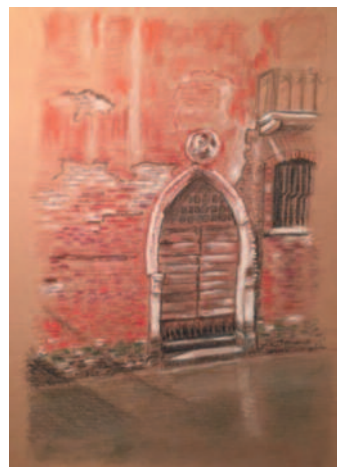
Contact : Le club JTS (Joc-Saussan-Tambourin) Tél : 04 67 47 77 07 ou 04 67 47 82 24

LE FOYER RURAL

► Après 2 années d'absence, nous avons eu l'immense plaisir de vous proposer à nouveau **notre marché aux plantes dimanche 10 avril 2022**. Vous avez été très nombreux et nous vous en remercions. L'ambiance conviviale était toujours présente et le soleil avec nous. Notre fournisseur, la Pépinière du Mas Arjo RN 113 à Mèze, a toute notre gratitude pour sa fidélité et la qualité de ses produits.

► **Les grillades** des sections "marché" et "jeux" ont eu lieu le jeudi 19 mai au centre culturel.

► **Exposition dessins / peintures** : Les travaux réalisés par les adhérents de l'activité dessin/peinture seront exposés au centre culturel le week-end du **vendredi 2 et samedi 3 juillet 2022**.



► Spectacle de danse :

Les 3 groupes de danseuses (jazz, classique et éveil des 4/5 ans) auront le plaisir de nous montrer leur travail de l'année lors d'un petit spectacle, **mercredi 29 juin 2022 à 19h**, dans la salle des Trobars.

N'hésitez pas à nous contacter :

04 67 69 56 23 ou

foyerrural.saussan@orange.fr

Vous trouverez le programme de la totalité de nos activités sur le site de la mairie ou sur "commun'actu"

<https://communeactu.fr/actus/occitanie/herault/saussan/foyer-rural/Uaazyi>

Le Foyer Rural



TENNIS CLUB

► Avec les beaux jours, les cours de tennis en **collaboration avec l'école élémentaire ont repris**.

Les classes de CP et CE1 bénéficient de 10 heures d'enseignement avec Mathieu.

► Pendant les vacances de printemps, un stage a eu lieu pour les enfants.

► **Dimanche 22 mai**, le Tennis-Club a participé à la fête du sport.

► **D'autres stages sont prévus pendant les vacances d'été**. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Mathieu au : 07 86 28 39 47

► Comme tous les ans, il y a une recrudescence du nombre de personnes, non-adhérentes au club, qui viennent jouer sur les courts. Nous insistons sur le fait que, même

si les courts restent ouverts, **l'adhésion est obligatoire pour pouvoir utiliser nos installations**. L'achat d'une carte été (mai à septembre) est désormais possible.

► Nous avons aussi subi des intrusions dans le club house : nous tenons à préciser qu'il n'y a rien à voler. Merci de respecter nos adhérents et les bénévoles.

La réservation des terrains possible par Ten'Up

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur notre page Facebook.

Contact :

tennisclubsaussan@gmail.com



CANICROSS • CANIVTT • CANITROTTINETTE
CHAMPIONNATS DU MONDE ICF
DU 28 AVRIL AU 1^{ER} MAI | www.pledran2022.com

UNE SAUSSANNAISE AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE CANICROSS 2022

Mais le canicross c'est quoi ? C'est un sport qui associe un coureur et un chien, reliés entre eux par une longe pour effectuer le même effort physique. Dans cette activité, le respect de l'animal est primordial.

► Jeune retraitée et sportive dans l'âme, **Françoise RAVAILLE** a débuté le canicross, en 2017, juste par loisir, avec sa première chienne, Isis. Mais très vite, l'envie de compétition la "démange" et elle participe à des compétitions nationales. Elle obtient la 3^{ème} place "Chien de bronze" en 2018 et la 2^{ème} place "Chien d'argent" en 2019 (classement national des compétiteurs de la Fédération des Sports et des Loisirs Canins (FSLC), basé sur les 5 meilleurs résultats de la saison). Les choses s'accroissent et elle décide de s'engager, de manière plus poussée, avec **Pink Lady**, sa jeune Braque Français de 3 ans.

Elle consolide sa place sur les podiums de sa catégorie lors de différentes compétitions. Après avoir performé, lors du **14^e Trophée Fédéral**, organisé par la FSLC, qui se déroulait à Poitiers, en présence des 600 meilleurs canicrosseurs Français, **Françoise RAVAILLE et Pink Lady** se sont qualifiées vice-championnes de France et seules finalistes de notre département.

Françoise a donc eu le privilège de représenter la France à Plédran (Bretagne), organisateur du Mondial de Canicross, International Canicross Federation (ICF), en présence de 28 nations.

Ses performances lui ont permis de concourir parmi les 800 meilleurs athlètes mondiaux.



À l'issue d'une finale épique de 2 jours, le binôme français a su briller, comme à son habitude. Il a rapporté à la France la **5^e place du Championnat du Monde** pour la section Vétérans 3. Une très belle performance qui rend fier le Club X-Trem34. Club dans lequel elle évolue en totale synergie avec 60 binômes qui pratiquent ensemble le canicross, le caniVTT, (en loisir ou en compétition) et, depuis peu, la CaniRando permettant d'aller découvrir de magnifiques parcours avec son chien dans notre belle région d'Occitanie.

**Une belle récompense pour ce binôme
aux valeurs d'exemplarité !**

Besoin d'information sur cette activité ? Contactez le Club X-Trem34 Canisport : xtrem34canisport@gmail.com ou sur la page facebook X-Trem34Canisport



TOTEM COUCAIROUS

Cette année, la vie locale a repris de plus belle à Saussan. L'accalmie de la crise COVID a permis le renouveau de l'association Saussan Totem, du Coucaïrovs et de sa famille.



Le besoin de retrouver une vie normale s'est traduit, pour nous, par l'adhésion d'une vingtaine de jeunes motivés désirant s'impliquer dans les festivités saussannaises. Chaque adhérent s'est vu attribuer un surnom inscrit sur son t-shirt et un rôle dans l'animation du carnaval.

► Les plus costauds animent et soulèvent le Coucaïrovs. Les plus jeunes ont mis en valeur le reste de la famille : la Coucaïrette et son beau Pitchou. Les animateurs de la MDJ se sont occupés de la buvette et de la sécurité du public.

Malgré le mauvais temps, les Saussannais sont sortis en famille et ont été au rendez-vous pour célébrer Carnaval avec leur totem.

► Saussan Totem donne rendez-vous, **samedi 25 juin 2022**, à tous ceux qui veulent faire la fête au feu de la St-Jean. Toute la famille Coucaïrovs y sera pour célébrer le début de l'été avec vous.



Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter
saussan.totem@gmail.com
 06 67 61 39 51



DE JUIN À SEPTEMBRE 2022

JUILLET

Samedi 25 juin

► Les feux de la Saint Jean Total Festum

20H30 : OCSO - Street Band

Nous débiterons les feux de la Saint Jean par une déambulation aux lampions dans les rues du village, animée par la fanfare OCSO aux thèmes occitans et avec la participation de notre animal totémique le Coucaïrous. Street Band réunit quatre musiciens de l'Occitanie autour de thèmes locaux, de chansons d'antan et autres ritournelles traditionnelles, dans une formule adaptée aux spectacles de rue. L'Occitanie comme vous ne l'avez jamais entendue, qui défile au format "pocket".

La soirée s'animera ensuite autour d'un grand feu que notre jeunesse franchira avec joie, au rythme de la fanfare.

Distribution :

François Fava - saxophone alto

Beppe Caruso - trombone

Daniel Beltramo - tuba

Joannes Kotchian - percussions

Centre Culturel - Salle des Trobars

Entrée libre

Dimanche 26 juin

► Montpellier Danse

10h : Grande Leçon de Danse

avec la chorégraphe Nacera Belaza

Artiste invitée du 42^e Festival Montpellier Danse
Les grandes leçons de danse sont ouvertes à tous, quel que soit votre niveau en danse ! C'est l'occasion de pouvoir partager un moment convivial avec les artistes invités au festival. Chaussez-vous confortablement et suivez les consignes données par le chorégraphe pour démarrer la journée sous le signe de la danse.

Parking Rue des Pénitents - Saussan

Entrée libre

► Le chant de la Mosson fête ses 30 ans 17h

17h : Centre Culturel - Salle des Trobars

Entrée libre

► Fête locale

Vendredi 1^{er} juillet

19h30 : Apéritif d'ouverture offert par la municipalité.

21h - 2h : Soirée dansante avec l'orchestre "DUO REPLAY"

Samedi 2 juillet

12h à 14h : Apéritif animé par une Banda enflammée.

14h : Concours de pétanque, animations pour les enfants.

21h - 2h : Soirée dansante avec l'orchestre "OCTANE"

19 artistes professionnels. Répertoire tout public. Variétés françaises et internationales, tubes du moment, latino.

Attractions foraines et buvette

Place des Ecoles

Samedi 2 et Dimanche 3 Juillet

► Exposition Dessin / Peinture

Organisée par le Foyer Rural

Centre Culturel - Salle des Arts Plastiques

Entrée libre

Mercredi 13 juillet

► Fête Nationale

12h : Repas républicain - Place des écoles

Grillades offertes par la municipalité et repas tiré du sac.

23h : Feu d'artifice - Place des Ecoles

Animation musicale "DUO REPLAY"

Buvette sur place

Entrée libre

Jeudi 14 juillet

11h30 : Réception pour les médaillés du travail, les nouveaux bacheliers et nouveaux habitants.

Centre Culturel.

Après la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

- Afin de n'oublier personne, faites-vous connaître à l'accueil de la mairie.

- En cas d'absence ou d'empêchement à la réception du 14 juillet, vous pouvez : soit vous faire représenter par un membre de votre famille, soit vous excuser par écrit. Dans le cas contraire, votre demande ne sera pas prise en considération.

Lundi 18 juillet

► Concert Radio France

19h : Violoniste Eva Zavaro.

Eglise de Saussan

Entrée libre

Vendredi 22 - Samedi 23 et Dimanche 24 juillet

► Festival des Herbes Folles

Vendredi 22 juillet

18h : Exposition

19h : Ouverture du Festival

21h15 : CONCERT LES SWING COCOTTES

Resté dans les années 40/50, ce trio de demoiselles pimentées vous fait fondre à cœur. À la sauce "Close Harmony" des Andrew Sisters, elles vous saupoudrent de bonne humeur, font mousser vos émotions et vous mijotent des histoires en chansonnettes. Emportés, retournés, ciselés, confits, vous en sortez à point ! Pour les cordons bleus et les palais aiguisés, une recette à ne pas rater.

Centre Culturel - Salle des Trobars - Théâtre de Verdure
Entrée libre

Samedi 23 juillet

11h : Contes Atir'd'elles, Claire Boutin

(Pour les enfants 5 à 10 ans)

17h : Exposition

18h : Conférence de Jean-Pierre Rose : Peintresses

"De quelques femmes peintres au XVII^{ème} siècle".

Elles se nomment : Madeleine de Basseporte, Giovanna Garzoni, Josefa de Obidos. Elles peignaient au XVII^{ème} siècle. Toutes trois ont été négligées par l'Histoire. Elles furent de remarquables créatrices et des personnes exceptionnelles. Française, Italienne, Espagnole. Parlons d'elles pour les honorer, sans effet de mode, en simple justice.

21h15 : Concert Banan'N Jug

Le groupe est composé de quatre chanteuses et musiciennes : banjo, ukulélé, washboard, contrebasse, kazoo, claquettes mais aussi glockenspiel, percussions... À l'instar des jug bands du début du vingtième siècle, Banan'N Jug revisite, sans complexe et tous azimuts, blues, jazz, calypsos des Bahamas, mentos Jamaïcains, fados en français, blues chinois...

Animé par une énergie débordante, Banan'N Jug s'approprie le "Jug Spirit" avec humour et générosité.

Laure Colson : banjo, chant

Marine Fourest : contrebasse, chant

Caroline Sentis : chant, kazoo

Audrey Isnard : washboard, claquettes, chant.

Centre Culturel - Salle des Trobars - Théâtre de Verdure
Entrée libre

Dimanche 24 juillet

17h : Exposition

18h : Conférence de Lou Grenier

Qui a peur des femmes photographes ?

Elles s'appellent Claude Cahun, Diane Arbus, Vivian Maier, Nan Goldin, Cindy Sherman. Elles sont photographes et ont révolutionné cet art. Mais alors, pourquoi le grand public connaît-il moins leurs œuvres que celles de leurs homologues masculins ? Une relecture pluraliste pour redécouvrir la grande histoire des femmes photographes.

21h15 : Concert Sophie Les Bas Bleus

Les Bas Bleus, ce sont quatre cordes vocales d'humeur syntone, accordéon & ukulélé enlacés, ébranlés par quelques idiophones. D'un mouvement alternatif, elles vous feront aller d'une chanson reprise à la surprise d'une composition exquise ! Tour à tour accordéoniste de "La Caboché" (Java Punk) et des "Oies Blanches", Sophie continue aujourd'hui sa route avec "Les Zingueurs" (Rumba Rock) ! Elle s'acoquine à la Praline pour créer "Sophie Les Bas Bleus", duo espiègle mais pas que... Anne Sophie "La Praline" a étudié la musique au conservatoire et a commencé à chanter dans une chorale lyrique avant d'écumer les pianos-bars et les scènes au sein de la troupe Whisky et Petites Poupées.

Chant & Ukulélé : Anne Sophie La Praline

Accordéon & Chant : Sophie Benoit

Basse : Elian Besson

Guitare : Raphael Mendez

Batterie : Paris Rousseau.

Centre Culturel - Salle des Trobars - Théâtre de Verdure
Entrée libre

Pendant les trois jours restauration et bar sur place.

Septembre

Dimanche 4 septembre

10h - 12h30

► Foire aux associations

Centre Culturel

Vendredi 9 septembre

21h : EssentiELLES par le chœur "Note en bulles"

Centre Culturel - Salle des Trobars

Entrée libre

MAIRIE

13 rue de la Mairie 34570 SAUSSAN

Tél. : 04 67 47 72 32

Fax : 04 67 47 68 03

Mail : accueil@saussan.fr

Site internet : www.saussan.fr

 commune de Saussan

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 à 12h & 14h30 à 17h

Le mercredi matin : 8h30 à 12h

*Les permanences de M. le Maire
se tiennent, en Mairie, le samedi
sur rendez-vous.*

COMM'UNE ACTU



► **BIBLIOTHÈQUE** : 04 67 47 50 33

► SCOLAIRES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 67 47 77 49

ÉCOLE MATERNELLE : 04 67 47 78 97

CANTINE : 06 77 17 30 78

► **ACCUEIL LOISIRS ENFANCE** : 06 72 23 81 63

► **MAISON DES JEUNES** : 06 30 69 43 70

► **CCAS** : Mme Mylène HOUVENAGHEL

Sur rendez-vous : 04 67 47 72 32 (*horaires d'ouverture de la mairie*)

ccas.saussan@gmail.com

► **COMPOSTEURS COLLECTIFS** : compostez@saussan.fr

► **COMPOSTEURS INDIVIDUELS** : Les personnes qui souhaitent un composteur individuel peuvent le retirer à la Mairie.

► **LA POSTE** : 04 67 47 99 23

Du lundi au vendredi de 8h à 11h / Le samedi de 9h à 11h.

► **POLICE MUNICIPALE** : 04 99 64 63 65 / 06 71 58 43 52

► COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Appelez au préalable pour prendre rendez-vous à la mairie de Saussan 04 67 47 72 32

► **POINT DE PROPRIÉTÉ DE PIGNAN** : 04 67 47 60 28

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h30

Les horaires de fermeture à 18h passent à 19h d'avril à septembre.

► NUMÉRO D'URGENCE

Pompiers : 18

S.A.M.U : 15

Police secours : 17

Urgences sociales : 115

Centres antipoison : 04 91 75 25 25

Pharmacie de garde : 3237 (facturé 0,34€/mn)

Gendarmerie de Saint-Jean-de-Védas : 04 67 99 45 70

VIE PRATIQUE

Tous les articles ou autre demande sont à envoyer impérativement à : lejournaldesaussan@orange.fr

N'hésitez pas à visiter et consulter le site Internet de notre commune : www.saussan.fr

NOUVELLE
ADRESSE DU SITE !

Date de parution	Date limite de réception des articles
15 septembre	5 août
15 décembre	5 novembre